

---

# Fiches thématiques

---

Population,  
éducation

## 2.1 Démographie

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 64,7 millions de personnes vivent en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (Dom), dont 62,8 millions en métropole (figure 1). La population totale des territoires français atteint 65,4 millions d'habitants en incluant les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy).

Dans la tendance des années précédentes, la population augmente de 0,5 % par rapport à l'année passée, soit + 350 000 personnes, et l'essentiel de la hausse provient du **solde naturel**. Le **solde migratoire**, estimé à + 71 000 en 2009, ne contribue que faiblement à l'accroissement de la population. Comme l'Irlande et Chypre, la France se caractérise au niveau européen par l'importance du solde naturel dans la croissance de sa population (et, en regard, le poids relativement modeste du solde migratoire, cf. fiche 6.1).

Le solde naturel élevé s'explique par le nombre de naissances qui se maintient à un haut niveau : plus de 820 000 naissances en 2009. Alors que, depuis 1995, le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans (période pendant laquelle les femmes sont les plus fécondes) diminue régulièrement en France, le nombre de naissances, lui, augmente. Ainsi, ce sont les taux de fécondité par âge qui sont en progression depuis 15 ans. La progression des taux selon les âges n'est pas uniforme : si la hausse est très nette pour les âges supérieurs à 30 ans, elle est plutôt faible voir nulle entre 25 et 30 ans; entre 20 et 25 ans, les taux de fécondité par âge sont même en légère baisse (figure 2). Néanmoins, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** progresse régulièrement depuis 15 ans ; en 2009, il se maintient à un haut niveau, quasiment

2 enfants par femme. La France se situe avec l'Irlande en tête des pays européens en matière de fécondité. L'âge moyen à l'accouchement augmente légèrement, il atteint 29,9 ans en France et dépasse pour la première fois la barre des 30 ans en France métropolitaine. De même, le nombre de naissances hors mariage progresse encore en 2009 : 53,7 % en 2009 contre 52,5 % en 2008 et 42,7 % seulement il y a 10 ans.

L'**espérance de vie à la naissance** progresse en 2009, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Un garçon né en 2009 peut espérer vivre 77,8 ans dans les conditions de mortalité actuelles et une fille 84,5 ans (figure 3). La hausse régulière de l'espérance de vie contribue au vieillissement de la population. Le baby-boom d'après-guerre y contribue également car les générations nombreuses nées après 1945 ont commencé à dépasser les 60 ans. La part des 60 ans ou plus dans la population est en augmentation constante depuis 1980 : elle est passée de 20,4 à 22,6 % sur les 10 dernières années (figure 4).

Les unions contractualisées sont de plus en plus nombreuses. Si le mariage attire de moins en moins de couples (256 000 mariages en 2009), le pacs, lui, séduit de plus en plus. 175 000 pacs ont ainsi été conclus en 2009 contre 146 000 en 2008 et 102 000 en 2007. 95 % des pacs conclus le sont par des partenaires de sexes opposés.

La taille moyenne des ménages (c'est-à-dire le nombre moyen de personnes occupant un même logement, hors communautés) diminue régulièrement. Au recensement de 1968, un peu plus de 3 personnes vivaient en moyenne au sein d'un même ménage ; 40 ans plus tard, chaque ménage compte quasiment une personne en moins (2,3 personnes par ménage en 2007). ■

### Définitions

**Solde naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

**Solde migratoire** : différence entre les entrées et les sorties du territoire.

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive qui aurait pendant sa vie féconde (15-49 ans) les taux de fécondité par âge de l'année considérée.

**Espérance de vie à la naissance** : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

### Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2009 - Deux pacs pour trois mariages », *Insee Première* n° 1276, janvier 2010.
- Voir aussi : Vue d'ensemble (chapitre « Portrait de la population »), fiche 6.1.

## 1. Évolution générale de la situation démographique

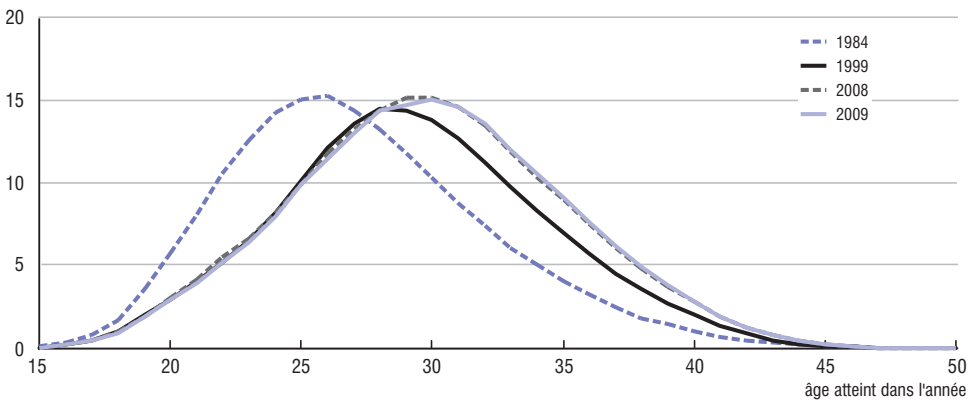
Année	Population	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	en milliers
						Ajustement
1985	56 445	796,1	560,4	235,7	39,4	+ 0
1990	57 996	793,1	534,4	258,7	77,4	- 52,3
1995	59 281	759,1	540,3	218,7	42,2	- 54,1
2000	60 508	807,4	540,6	266,8	72,0	+ 94,5
2005	62 731	806,8	538,1	268,7	92,2	+ 94,5
2006	63 186	829,4	526,9	302,4	90,1	+ 0
2007	63 601	818,7	531,2	287,5	112,5	+ 0
2008 <sub>p</sub>	63 960	828,4	542,6	285,8	76,0	+ 0
2009 <sub>p</sub>	64 321	821,0	546,0	275,0	71,0	+ 0
2010 <sub>p</sub>	64 667	-	-	-	-	-

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2009 pour les populations de 2008, 2009 et 2010, ainsi que pour les naissances et décès de 2009.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

## 2. Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes de chaque âge



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

## 3. Espérance de vie à divers âges

	en années			
	Hommes		Femmes	
	0 an	60 ans	0 an	60 ans
1994	73,6	19,7	81,8	25,0
1997	74,5	19,9	82,3	25,2
2000	75,2	20,4	82,8	25,6
2003	75,8	20,8	82,9	25,6
2004	76,7	21,5	83,8	26,5
2005	76,7	21,4	83,8	26,4
2006	77,1	21,8	84,2	26,7
2007 <sub>p</sub>	77,4	21,9	84,4	26,9
2008 <sub>p</sub>	77,6	22,0	84,3	26,9
2009 <sub>p</sub>	77,8	22,2	84,5	27,0

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2009.

Champ : France.

Lecture : en 2009, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est de 22,2 ans : ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge observées en 2009.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

## 4. Évolution de la population par tranche d'âge

	en %			
	Répartition par âge			
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans ou plus
1991	27,7	53,2	5,1	14,0
1995	26,4	53,7	5,0	14,9
2000	25,8	53,8	4,6	15,8
2005	25,3	54,0	4,4	16,3
2006	25,1	54,0	4,5	16,4
2007	25,0	53,8	4,9	16,3
2008 <sub>p</sub>	24,9	53,4	5,3	16,4
2009 <sub>p</sub>	24,8	53,0	5,7	16,5
2010 <sub>p</sub>	24,7	52,7	6,0	16,6

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2009.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

## 2.2 Population scolaire et universitaire

À la rentrée 2009, le nombre d'élèves, apprentis et étudiants est proche de 15 millions (*figure 1*). On compte 75 000 jeunes scolarisés de plus par rapport à la rentrée 2008. Cette hausse de 0,5 % inverse la tendance à la baisse observée depuis 2005. Elle est imputable à la forte croissance des effectifs de l'enseignement supérieur.

Dans les premier et second degrés, les effectifs sont globalement stables. Plus précisément, dans le premier degré, le nombre d'écoliers dans l'élémentaire progresse mais les effectifs du préélémentaire reculent un peu. Dans le second degré, le nombre de collégiens augmente légèrement tandis que le nombre de lycéens se replie. L'apprentissage, quant à lui, enregistre un recul de 0,4 % de ses effectifs, évolution qui inverse la tendance à la hausse constatée depuis plusieurs années. Dans l'enseignement supérieur par contre, les effectifs d'étudiants sont en très forte augmentation par rapport à la rentrée précédente (+ 3,7 %). Toutes les composantes de l'enseignement supérieur

sont en hausse, en particulier les écoles de commerce et gestion (+ 15,6 %). L'université elle-même enregistre une croissance de 3,2 points, et accueille pour la première fois plus de 1,3 million d'étudiants (soit 56 % de l'ensemble des effectifs du supérieur).

À la rentrée 2008, le **taux de scolarisation** global des jeunes de 18 à 25 ans est de 38,8 %, en légère diminution par rapport à 2007, mais avec des évolutions différentes selon l'âge (*figure 2*) : il est stable à 18 ans, 21 ans et 25 ans tandis qu'il diminue aux autres âges.

Après une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de deux années, l'**espérance de scolarisation** a, depuis, perdu une demie année : de 19,0 années en 1995 elle est désormais passée à 18,5 ans (*figure 3*). En 2008, les taux de scolarisation permettent ainsi d'« espérer » 18,5 années de formation initiale pour un enfant entrant en maternelle et 6,3 années pour un jeune de 15 ans. L'écart entre les filles et les garçons est stable. Il s'établit à 0,5 année à l'avantage des premières. ■

### Définitions

**Taux de scolarisation** : pour une population d'une tranche d'âge donnée, il s'agit du rapport entre l'effectif d'élèves, apprentis et étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante. En 2007, les séries longues ont été modifiées suite à un changement de méthode. Les doublons entre les sources du supérieur et l'enquête apprentissage ont été supprimés. Ceci a pour conséquence une baisse assez importante des taux de scolarisation entre 20 et 24 ans.

**Espérance de scolarisation** : l'espérance de scolarisation d'une année donnée est obtenue en additionnant les taux de scolarisation observés aux différents âges cette année-là. Elle représente la durée (hypothétique) de la scolarité d'un enfant entrant à l'école, s'il rencontrait tout au long de son parcours scolaire les conditions de scolarisation du moment. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

### Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2010, Depp, à paraître.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, édition 2010, Depp, en ligne sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- Voir aussi : Vue d'ensemble (chapitre « Portrait de la population »), fiches 2.3, 6.2.

## 1. Effectifs d'élèves et d'étudiants @

en milliers

À la rentrée...	1980	1990	2000	2007	2008	2009
<b>Premier degré</b>	<b>7 396</b>	<b>6 953</b>	<b>6 552</b>	<b>6 645</b>	<b>6 644</b>	<b>6 647</b>
dont : Prélémentaire	2 456	2 644	2 540	2 551	2 535	2 533
CP-CM2	4 810	4 218	3 953	4 047	4 062	4 070
<b>Second degré<sup>1</sup></b>	<b>5 309</b>	<b>5 726</b>	<b>5 614</b>	<b>5 371</b>	<b>5 340</b>	<b>5 332</b>
dont : 1 <sup>er</sup> cycle	3 262	3 254	3 291	3 084	3 088	3 107
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	1 124	1 608	1 502	1 470	1 447	1 431
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	808	750	705	713	703	694
<b>Enseignement scolaire sous tutelle d'autres ministères, divers<sup>2</sup></b>	<b>213</b>	<b>204</b>	<b>233</b>	<b>230</b>	<b>227</b>	<b>227</b>
<b>Apprentissage</b>	<b>244</b>	<b>227</b>	<b>376</b>	<b>434</b>	<b>435</b>	<b>434</b>
<b>Enseignement supérieur</b>	<b>1 184</b>	<b>1 717</b>	<b>2 160</b>	<b>2 231</b>	<b>2 234</b>	<b>2 316</b>
dont : Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	40	64	70	78	80	81
Sections de techniciens supérieurs (STS)	68	199	239	231	234	240
Instituts universitaires de technologie (IUT)	54	74	119	116	118	118
Universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) <sup>3</sup>	796	1 075	1 254	1 221	1 266	1 306
Écoles d'ingénieurs	40	58	96	109	114	118
Écoles de commerce	16	46	63	96	101	116
<b>Total général</b>	<b>14 347</b>	<b>14 828</b>	<b>14 935</b>	<b>14 912</b>	<b>14 880</b>	<b>14 955</b>

1. Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

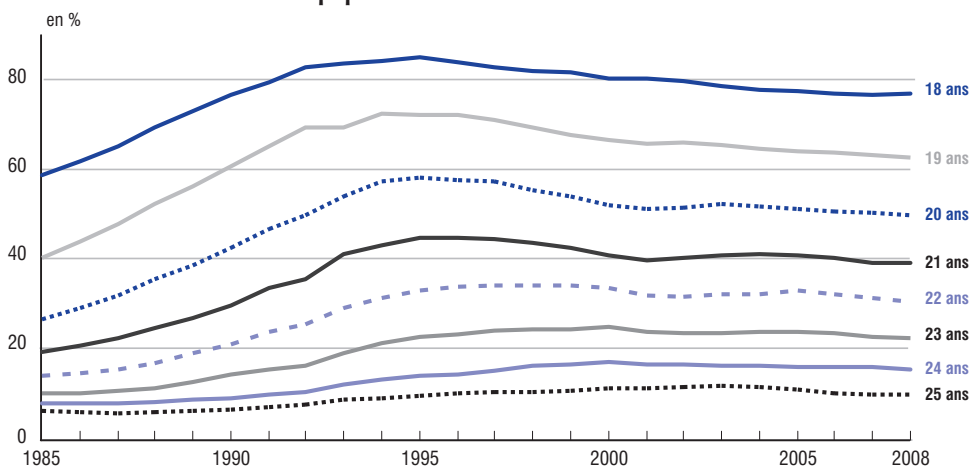
2. Scolarisation dans les établissements de santé ou dans le second degré agricole.

3. Depuis 2008, les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) font partie intégrante des universités. L'évolution 2008/2007 en subit l'impact.

Champ : France.

Source : Depp.

## 2. Taux de scolarisation de la population de 18 à 25 ans



Champ : France.

Source : Depp.

## 3. Espérance de scolarisation

en années

À la rentrée ...	1985	1990	1995	2000	2006	2007	2008
<b>Ensemble</b>	<b>17,1</b>	<b>18,1</b>	<b>19,0</b>	<b>18,8</b>	<b>18,6</b>	<b>18,5</b>	<b>18,5</b>
Garçons	17,0	18,0	18,8	18,6	18,3	18,3	18,2
Filles	17,2	18,2	19,2	19,0	18,8	18,8	18,7
À partir de 15 ans	4,9	5,8	6,7	6,5	6,4	6,3	6,3

Champ : France.

Note : série calculée à partir de l'année 2000 en utilisant les estimations démographiques de l'Insee basées sur le recensement de 1999 ; à partir de 2008 en utilisant le nouveau recensement de 2006.

Source : Depp.

## 2.3 Diplômes

Lors la session 2009, les taux de réussite sont en augmentation pour la plupart des diplômes du secondaire. Le taux de réussite au diplôme national du Brevet est proche de 83 %, en hausse par rapport à la session 2008 (+ 0,6 point, *figure 1*). Le taux de réussite au CAP dépasse 81 % (+ 0,6 point). En revanche, la réussite au BEP, en recul d'un point, repasse en dessous de 75 %. Lors de la session 2009, sur 625 700 candidats passant le baccalauréat en France, 539 100 ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite global s'établit ainsi à 86,2 %, en très forte augmentation par rapport à la session 2008 (83,5 %). D'après les résultats provisoires de la session de juin 2010, le taux de réussite serait en légère baisse par rapport à juin 2009 et atteindrait 85,5 % d'admis. Le gain de près de 3 points entre la session 2008 et la session 2009 est avant tout dû à la progression de la réussite au baccalauréat professionnel : pour la première fois dans cette filière, les candidats ont pu bénéficier d'épreuves de rattrapage, et accroître ainsi leur réussite à l'examen (77,0 % en 2008, 87,3 % en 2009). Pour le baccalauréat général, le taux de succès atteint 88,9 % (+ 1 point). Avec un taux de 89,6 %, la série scientifique (S) devance la série économique et sociale (ES, 88,6 %) et la série littéraire (L, 87,2 %). Le taux de réussite au baccalauréat technologique, qui avait atteint pour la première fois les 80 % en 2008, est en très léger recul (79,8 %).

La **proportion de bacheliers dans une génération** atteint 65,8 % en 2009 : 35,4 %

dans les séries générales, 16,0 % dans les séries technologiques et 14,4 % dans les séries professionnelles (*figure 2*).

À la session 2008, 155 000 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur, soit plus de 4 300 candidats de plus qu'en 2007, alors que les effectifs baissaient depuis la session 2005. Le taux de réussite étant lui-même en hausse, ce sont 4 600 diplômes de BTS supplémentaires qui ont été délivrés (*figure 3*).

Le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés est de 46 700, en augmentation de 2,8 points par rapport 2007.

Depuis 2006, toutes les universités de France délivrent des diplômes LMD (licences LMD et masters LMD). Le nombre de diplômes de l'ancien système délivrés est désormais très faible par rapport à celui des licences LMD et des masters LMD. Ainsi en 2008, 123 500 licences LMD ont été délivrées, en très forte croissance depuis 2004, même si un léger recul est observé par rapport à 2007. Entre 2004 et 2008, le nombre de masters LMD *stricto sensu* (c'est-à-dire hors DESS ou DEA) est passé de 4 700 à 94 400.

Depuis leur création en 2000-2001, le nombre de licences professionnelles délivrées n'a cessé d'augmenter chaque année, passant de 3 600 à la session 2001 à 37 700 à la session 2008. Il ralentit un peu désormais (+ 25 % entre 2005 et 2006, + 15 % entre 2006 et 2007, + 8 % entre 2007 et 2008). Le nombre de doctorats (12 400, habilitations à diriger des recherches comprises) augmente de près de 3 % en 2008. ■

### Définitions

**Proportion de bacheliers dans une génération** : il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux.

### Pour en savoir plus

- « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine et Dom - Session de juin 2010 », *Note d'information* n° 10.10, Depp, juillet 2010.
- « Résultats définitifs de la session 2009 du baccalauréat », *Note d'information* n° 10.06, Depp, avril 2010.
- *L'état de l'École*, édition 2010, Depp, à paraître.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, édition 2010, Depp, en ligne sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- Voir aussi : Vue d'ensemble (chapitre « Portrait de la population »), fiches 2.2, 2.4, 6.1.

## 1. Principaux diplômes délivrés dans le second degré

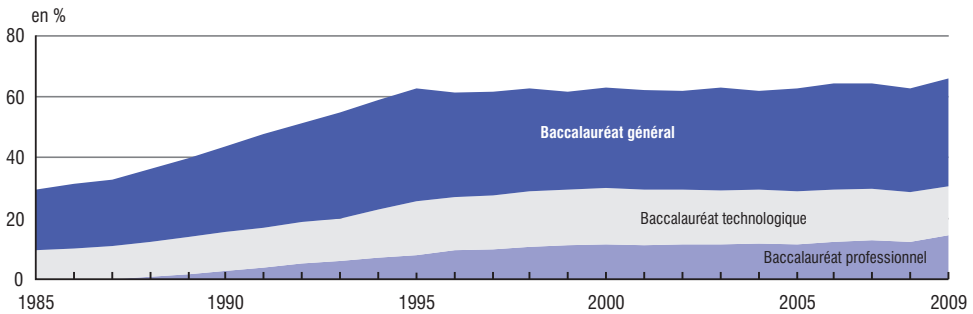
	1999		2008		2009	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)
<b>Brevet</b>	<b>586 100</b>	<b>74,7</b>	<b>614 900</b>	<b>82,1</b>	<b>609 400</b>	<b>82,7</b>
<i>dont : série collège</i>	<i>511 400</i>	<i>75,7</i>	<i>554 300</i>	<i>83,1</i>	<i>552 200</i>	<i>83,6</i>
<b>CAP</b>	<b>218 800</b>	<b>73,6</b>	<b>143 200</b>	<b>80,5</b>	<b>146 900</b>	<b>81,1</b>
<b>BEP</b>	<b>210 300</b>	<b>71,7</b>	<b>180 400</b>	<b>75,9</b>	<b>170 500</b>	<b>74,8</b>
<b>Baccalauréat</b>	<b>503 700</b>	<b>77,3</b>	<b>518 900</b>	<b>83,5</b>	<b>539 100</b>	<b>86,2</b>
<b>Baccalauréat général</b>	<b>266 300</b>	<b>78,4</b>	<b>279 700</b>	<b>87,9</b>	<b>286 800</b>	<b>88,9</b>
<i>Série L</i>	<i>62 400</i>	<i>79,3</i>	<i>48 800</i>	<i>86,2</i>	<i>47 800</i>	<i>87,2</i>
<i>Série ES</i>	<i>75 800</i>	<i>79,7</i>	<i>86 100</i>	<i>86,8</i>	<i>90 500</i>	<i>88,6</i>
<i>Série S</i>	<i>128 200</i>	<i>77,2</i>	<i>144 800</i>	<i>89,2</i>	<i>148 500</i>	<i>89,6</i>
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>149 100</b>	<b>78,5</b>	<b>135 900</b>	<b>80,3</b>	<b>131 600</b>	<b>79,8</b>
<i>dont : Bac STI (sciences et technologies industrielles)</i>	<i>36 200</i>	<i>73,3</i>	<i>30 800</i>	<i>78,2</i>	<i>30 300</i>	<i>78,8</i>
<i>Bac STL (sciences et technologies de laboratoire)</i>	<i>6 300</i>	<i>80,3</i>	<i>6 800</i>	<i>85,8</i>	<i>7 000</i>	<i>86,7</i>
<i>Bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) / SMS (sciences médico-sociales)</i>	<i>19 000</i>	<i>82,3</i>	<i>21 700</i>	<i>82,6</i>	<i>18 500</i>	<i>74,1</i>
<i>Bac STG (sciences et technologies de la gestion) / STT (sciences et technologies tertiaires)</i>	<i>79 400</i>	<i>80,6</i>	<i>69 400</i>	<i>80,2</i>	<i>67 900</i>	<i>81,3</i>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>88 300</b>	<b>77,7</b>	<b>103 300</b>	<b>77,0</b>	<b>120 700</b>	<b>87,3</b>

Champ : France.

Note : à la session 2009, le bac ST2S a remplacé le bac SMS.

Source : Depp.

## 2. Proportion de bacheliers dans une génération @



Champ : France métropolitaine.

Note : série calculée à partir de l'année 2000 en utilisant les estimations démographiques de l'Insee basées sur le recensement de 1999, à partir de 2008 en utilisant le nouveau recensement de 2006.

Source : Depp.

## 3. Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

	2004	2005	2006	2007	2008
Brevet de technicien supérieur (BTS)	105 200	102 500	102 200	101 400	106 000
Diplôme universitaire de technologie (DUT)	47 000	45 800	46 100	45 400	46 700
Licence LMD	14 000	82 700	128 200	127 200	123 500
Licence professionnelle	17 200	23 900	30 100	34 900	37 700
Master professionnel/DESS	48 900	57 600	64 000	65 700	65 200
Master recherche/DEA	27 200	26 500	24 700	23 200	22 100
Master indifférencié	-	600	3 000	5 000	7 100
Diplôme d'ingénieur	26 700	27 600	27 700	27 500	28 600
Diplôme d'école de commerce et de gestion	25 200	26 100	25 600	24 400	22 400
<i>dont : diplôme d'école de commerce et de gestion visés</i>	<i>12 100</i>	<i>13 200</i>	<i>14 300</i>	<i>12 900</i>	<i>11 700</i>
Doctorat (y compris HDR)	10 100	10 400	11 400	12 000	12 400
Diplôme de docteur (santé)	6 400	6 800	6 800	7 200	6 800

Champ : France.

Note : désormais,

- les diplômes universitaires sont comptabilisés au regard des normes européennes (diplômes issus du cursus LMD : Licence-Master-Doctorat, dont la montée en charge a été progressive entre 2004 et 2008), le nombre de diplômes de l'ancien système délivrés est aujourd'hui négligeable ;

- les habilitations à diriger des recherches (HDR) sont comptabilisées avec les doctorats.

Ces données diffèrent donc de celles des éditions précédentes de « France, portrait social ».

Source : Depp.

## 2.4 Dépenses d'éducation

En 2009, la **dépense intérieure d'éducation** (DIE) atteint 132,1 milliards d'euros, soit 6,9 % du produit intérieur brut (PIB, *figure 1*). Elle correspond à une dépense de 2 050 euros par habitant ou 7 990 euros par élève ou étudiant.

Entre 1980 et 2009, la dépense d'éducation en euros constants (*i.e.* corrigée de l'évolution des prix) a crû en moyenne au même rythme que le PIB (soit + 2,1 % par an), mais sa part dans le PIB a fluctué sur la période (*figure 2*). De 1990 à 1993, la croissance de la DIE a été plus rapide que celle du PIB. La DIE, qui représentait 6,4 points de PIB en 1989, en représente 7,6 en 1993, du fait notamment d'un engagement financier important des collectivités territoriales et de la revalorisation de la carrière et de la rémunération des personnels enseignants. La part de la DIE dans le PIB s'est ensuite stabilisée jusqu'en 1997. De 1998 à 2008, le PIB progresse plus vite que la DIE : + 22,3 % contre seulement + 8,5 % pour la DIE, dont la part dans la richesse nationale décroît régulièrement pour revenir à 6,7 % en 2008. En 2009, la part de la DIE dans le PIB augmente pour atteindre 6,9 % sous l'effet d'une hausse de la DIE (+ 1,3 % en euros constants) conjuguée au recul du PIB (- 2,6 %) en raison de la crise.

Les trois quarts des dépenses d'éducation sont des dépenses de personnel, essentiellement prises en charge par l'État. Celui-ci finance 59,2 % de la DIE en 2009, très majoritairement sur le budget du ministère de l'Éducation nationale (54,1 % de la DIE). Les

collectivités territoriales assurent 24,6 % du financement total initial. Leur part s'accroît dans le second degré et le supérieur à partir de 2006, notamment du fait du transfert aux régions de la gestion des personnels TOS (techniques, ouvriers et de service) dans le second degré et de nouvelles compétences en matière de formations sanitaires et sociales de l'enseignement supérieur. Les ménages, quant à eux, participent à hauteur de 7,9 %.

Sur longue période, la croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui de la **dépense moyenne par élève**, qui, tous niveaux confondus, augmente en euros constants de 1,9 % par an en moyenne depuis 1980 (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006). Néanmoins, depuis 1999, la dépense moyenne par élève évolue plus modérément (+ 0,7 % par an en moyenne en euros constants). C'est dans le premier degré que la dépense moyenne pour un élève a le plus augmenté sur 30 ans (*figure 3*) : + 2,0 % en moyenne par an en euros constants notamment en raison d'une hausse du taux d'encadrement et de la revalorisation des carrières d'enseignant (création du corps de professeurs des écoles). En revanche, la dépense moyenne par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 1,2 % en moyenne en euros constants par an entre 1980 et 2009, la forte hausse des effectifs sur la période ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur. ■

### Définitions

**Dépense intérieure d'éducation** (DIE) : elle rassemble toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques (administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages) pour les activités d'éducation : activités d'enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

La DIE est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. En 1999, celui-ci a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés : intégration des Dom, nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels, réévaluation des dépenses des ménages.

À partir de 2006, la loi organique relative aux Lois de Finances (LOLF) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État.

**Dépense moyenne par élève** : elle rapporte la totalité des dépenses, à l'exception des activités extra-scolaires et de formation continue, au nombre d'élèves.

### Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2010, Depp, à paraître.



## 1. Dépense intérieure d'éducation

	1980	1990	2000	2008	2009 <sub>p</sub>
<b>DIE<sup>1</sup> (en milliards d'euros de 2009)</b>	<b>71,4</b>	<b>93,1</b>	<b>125,1</b>	<b>130,4</b>	<b>132,1</b>
Par habitant (en euros de 2009)	1 320	1 600	2 050	2 020	2 050
Par élève <sup>1</sup> (en euros de 2009)	4 420	5 510	7 390	7 860	7 990
<b>Structure du financement initial de la DIE (en %)</b>					
État	69,1	63,7	65,2	59,2	59,2
<i>dont : MEN - MESR<sup>2</sup></i>	<i>60,9</i>	<i>56,5</i>	<i>57,4</i>	<i>54,0</i>	<i>54,1</i>
Collectivités territoriales	14,2	18,5	19,9	24,5	24,6
Autres administrations publiques et caisses d'allocations familiales	0,4	0,7	2,1	1,6	1,6
Entreprises	5,5	5,9	5,4	7,0	6,7
Ménages	10,8	11,2	7,4	7,7	7,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

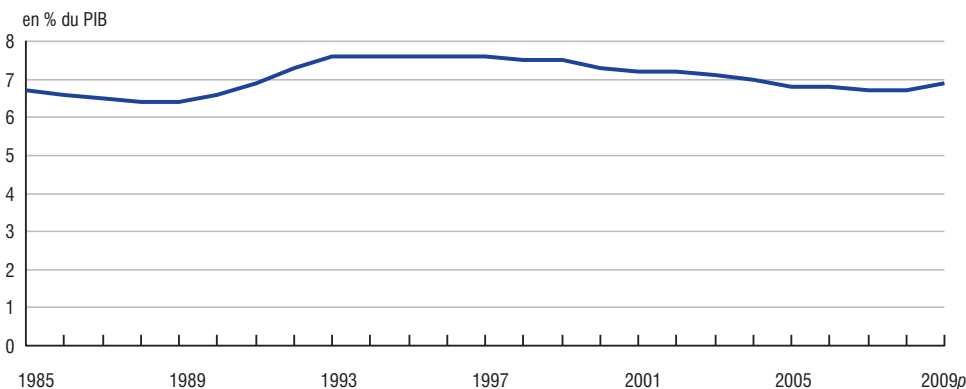
1. La réévaluation de la DIE (voir définition) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2009. Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

2. MEN : ministère de l'Éducation nationale ; MESR : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Champ : France.

Sources : Depp.

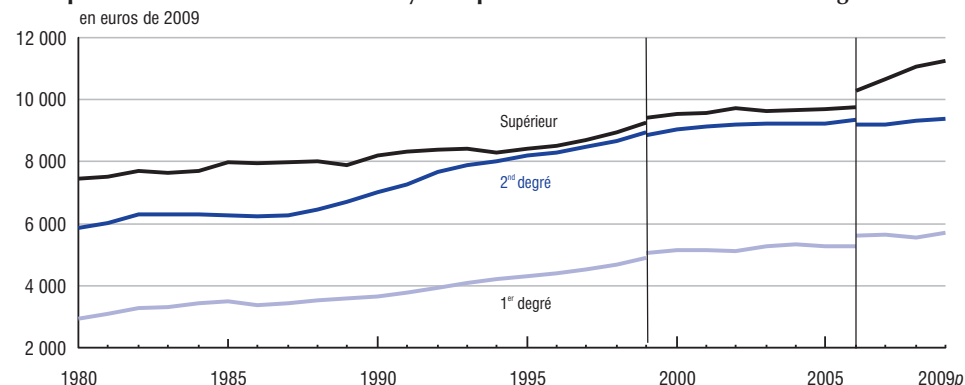
## 2. Part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut



Champ : France.

Sources : Depp.

## 3. Dépense intérieure d'éducation moyenne par élève selon les niveaux d'enseignement



Note : le graphique présente deux ruptures de série, symbolisées par les traits (rénovation du Compte de l'éducation en 1999 et prise en compte de la LOLF en 2006, voir définitions).

Champ : France.

Sources : Depp.

## 2.5 Recherche et développement

En 2008, la **dépense intérieure de Recherche et développement** (DIRD) s'élève à 41,1 milliards d'euros (Mds d'euros). En baisse de 2002 à 2005, l'effort de recherche, mesuré par la part de la DIRD dans le produit intérieur brut (PIB), s'est stabilisé depuis et s'établit en 2008 à 2,1 %. La progression de la DIRD entre 2007 et 2008 (+ 1,8 % en volume) résulte de l'effet conjugué de la croissance des dépenses des entreprises (+ 1,5 % en volume en 2008), et de celles du secteur public (+ 2,4 % en 2008) (figure 1). En 2009, la DIRD devrait connaître une progression un peu plus faible pour atteindre 42,1 Mds d'euros.

En 2008, la **dépense intérieure de recherche et développement (R&D) des entreprises** (DIRDE) implantées sur le territoire national s'élève à 25,8 Mds d'euros, soit 63 % des montants de travaux de R&D. La répartition de la DIRDE (comme celle des effectifs de R&D) dans les principales **branches de recherche** témoigne d'une concentration importante et met en évidence une spécialisation dans les secteurs de haute technologie. Cinq branches regroupent 51 % des dépenses de R&D des entreprises et 43 % des personnels de R&D en ETP. Il s'agit, par ordre décroissant, de l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique, la construction aéronautique et spatiale, l'industrie chimique et les composants, cartes électroniques et équipements périphériques.

La **dépense intérieure de R&D des administrations** (DIRDA) s'élève à 15,3 Mds d'euros en 2008 (soit 37 % des montants de travaux de R&D), dont près de 0,9 Md pour la défense nationale. L'activité de recherche dans l'enseignement supérieur représente 36 % de la recherche publique, celle des établissements

publics à caractère industriel et commercial (EPIC : CEA, Cnes, Anvar, Ifremer, etc.) 22 %, et celle des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST : CNRS, Inra, Inserm, etc.) 31 %. Depuis 1993 la part de la défense dans la dépense totale de R&D des administrations est passée de 20 % à 6 %.

En 2008, plus de 388 000 équivalents-temps plein (ETP) travaillent pour la R&D (chercheurs et personnels de soutien), dont près de 57 % rémunérés par les entreprises (figure 2). Les effectifs progressent de 2,4 % par rapport à l'année précédente, avec une croissance plus forte pour les chercheurs (3,3 %). L'effectif total de recherche croît davantage dans les entreprises que dans les administrations. La part moyenne des chercheurs dans l'effectif total de R&D est de l'ordre de 60 %. Elle est la plus élevée dans l'enseignement supérieur (70 %).

Plus de 137 100 chercheurs (en personnes physiques) ont une activité de R&D en entreprises en France. La population des chercheurs en entreprise est jeune et fortement masculine (figure 3). En moyenne, quatre chercheurs sur cinq sont des hommes. Cependant, les jeunes générations s'illustrent par une féminisation plus importante. Ainsi, plus du quart des chercheurs de moins de 35 ans sont des femmes.

Lorsque le nombre de chercheurs est rapporté à la population active, la France, avec 8,2 chercheurs pour mille actifs, se place derrière le Japon (10,3 ‰) et les États-Unis (9,2 ‰ en 2007) mais devant le Royaume-Uni (8,1 ‰), l'Allemagne (7,2 ‰), l'Espagne (5,7 ‰) et l'Italie (3,8 ‰). Selon cet indicateur, plusieurs pays moins peuplés se situent dans le peloton de tête : en particulier la Finlande et la Suède (avec respectivement 15,0 ‰ et 9,8 ‰). ■

### Définitions

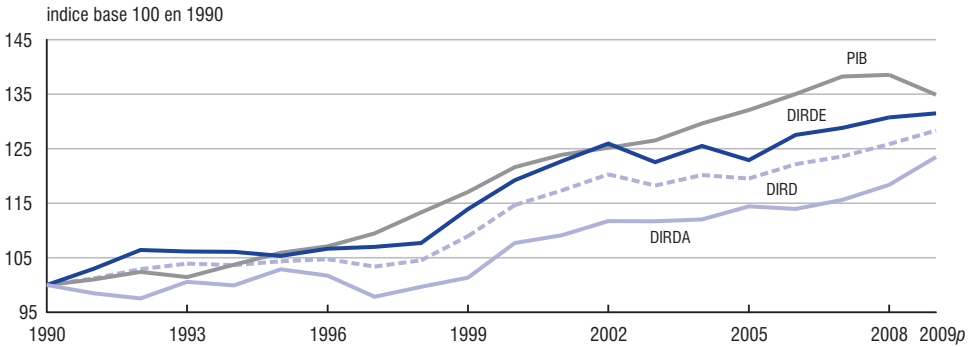
**Dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD) : elle correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national (métropole et Dom) quelle que soit l'origine des fonds. Elle comprend les dépenses courantes (la masse salariale des personnels de R&D et les dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (les achats d'équipements nécessaires à la R&D). Elle regroupe la **dépense intérieure de R&D des entreprises** (DIRDE) et celle des **administrations** (DIRDA). La DIRDA inclut l'enseignement supérieur, la Défense, les établissements publics de recherche : à caractère scientifique et technique (EPST), à caractère industriel et commercial (EPIC), ainsi que les institutions sans but lucratif.

**Branche de recherche** : il s'agit de la branche d'activité économique bénéficiaire des travaux de R&D, décrite à partir de la nomenclature d'activités française (Naf Rév.2).

### Pour en savoir plus

- « Dépenses de recherche et développement en France en 2008. Premières estimations pour 2009 », *Note d'information Enseignement supérieur & Recherche*, DGRI/DGESIP SIES, à paraître.

## 1. Évolution en volume des DIRD, DIRDE, DIRDA et du produit intérieur brut



Champ : France.

Source : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DGRI/DGESIP SIES.

## 2. Effectifs de recherche des entreprises et des administrations en 2008

	Ensemble (en équivalents-temps plein)	Part des chercheurs <sup>2</sup> (en %)
<b>Entreprises</b>	<b>221 880</b>	<b>59</b>
<b>Branches industrielles<sup>1</sup> dont :</b>	<b>180 210</b>	<b>55</b>
Industrie automobile	35 070	51
Industrie pharmaceutique	22 210	45
Composants électroniques et équipements radio, télé et communication	11 340	78
Construction aéronautique et spatiale	16 250	68
Instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	11 730	77
Industrie chimique	11 720	40
<b>Branches de services<sup>1</sup> dont :</b>	<b>41 670</b>	<b>72</b>
Activités informatiques et services d'information	15 100	78
Télécommunications	8 450	61
<b>Administrations</b>	<b>166 410</b>	<b>60</b>
<b>Administrations publiques dont :</b>	<b>88 590</b>	<b>52</b>
Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)	57 170	51
Établissements public à caractère industriel et commercial (EPIC)	23 070	62
Défense	3 770	n.d.
<b>Enseignement supérieur<sup>2</sup></b>	<b>72 200</b>	<b>70</b>
<b>Institutions sans but lucratif</b>	<b>5 620</b>	<b>54</b>
<b>Ensemble</b>	<b>388 280</b>	<b>59</b>

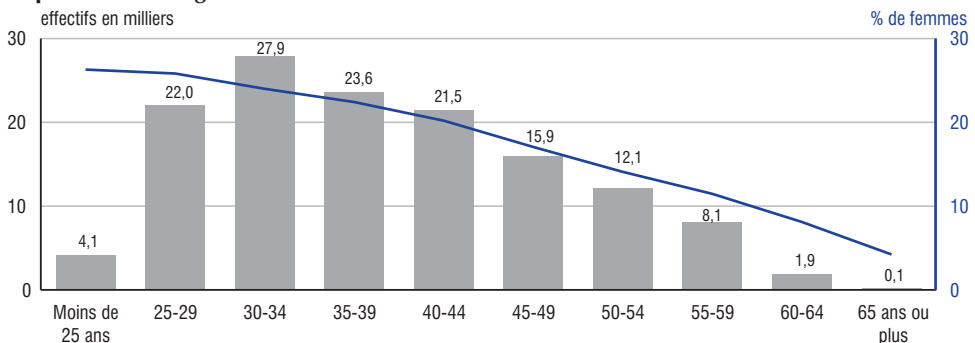
1. Les branches de recherche sont dorénavant décrites à l'aide de la Naf Rév. 2.

2. Dans les administrations, il s'agit des chercheurs, ingénieurs de recherche et doctorants rémunérés.

Champ : France.

Source : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DGRI/DGESIP SIES.

## 3. Chercheurs dans les entreprises en 2007 : répartition par tranche d'âge et taux de femmes par tranche d'âge



Champ : France.

Source : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DGRI/DGESIP SIES.

## 2.6 Parité entre hommes et femmes

En 2009, le **taux d'activité** des femmes âgées de 15 à 64 ans (66,1 %, *figure 1*) est inférieur de près de 9 points à celui des hommes (74,9 %). Cet écart ne cesse de diminuer ; il était de 30 points en 1975 et de 14 points en 2000. Malgré une présence de plus en plus importante sur le marché du travail, les femmes n'ont pas la même insertion professionnelle que les hommes, elles sont notamment plus touchées par le **chômage**. En effet, 9,4 % des femmes actives de 15 ans ou plus sont au chômage, contre 8,9 % de leurs homologues masculins. Cependant, pour la deuxième année consécutive, la situation s'inverse chez les plus jeunes : 22,5 % des femmes actives de 15 à 24 ans et 24,6 % des hommes actifs du même âge sont au chômage en 2009. Ce changement dans les situations relatives des hommes et des femmes sur le marché de l'emploi est notamment la conséquence des scolarités des femmes, qui sortent plus diplômées du système éducatif que les hommes (respectivement 22,9 % et 21,5 % de personnes avec un diplôme supérieur ou égal à un bac +2 ans). Par ailleurs, les femmes n'ont pas les mêmes conditions d'emploi que les hommes. Par exemple, elles sont plus concernées par le temps partiel et le **sous-emploi**.

En 2008, le **salaire annuel moyen** des femmes travaillant à temps complet dans le secteur privé ou semi-public représente 82 % de celui des hommes (respectivement 21 360 euros et 26 130 euros nets, *figure 2*). Cet écart de salaire s'explique en partie par des différences de diplômes ou d'expérience entre hommes et femmes ainsi que par le type d'emplois qu'ils occupent (secteur d'activité, type de contrat de travail). Ces différences ne suffisent cependant pas à

expliquer la totalité de l'écart de salaire observé entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, les écarts de salaires hommes/femmes varient selon la catégorie socioprofessionnelle : le salaire des femmes représente 95 % de celui des hommes chez les employés – qui sont majoritairement des employées – tandis que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est beaucoup plus important pour les cadres où le rapport baisse à 79 %. Cet écart de salaire a beaucoup diminué entre les années 1950 et les années 1990 : dans les années 1950, les femmes gagnaient en moyenne moitié moins que les hommes. L'écart s'est depuis stabilisé : le rapport de salaires hommes/femmes oscille autour de 80 %.

Dans le monde politique, la situation est encore loin de la stricte parité, même si elle tend à s'améliorer. La proportion de femmes élues dépend beaucoup de l'existence de contraintes de parité : depuis 2000, dans certaines élections, les listes doivent être alternativement composées d'hommes et de femmes. C'est le cas lors des élections européennes (en France), des élections régionales et des élections municipales des communes de plus de 3 500 habitants. 48 % des élus aux élections régionales de 2010 sont des femmes (*figure 3*). Cette proportion est plus importante qu'auparavant et c'est entre les élections régionales de 1998 (27,1 % d'élus) et de 2004 (47,6 %) que la progression a été la plus importante. Cependant, aux plus hauts niveaux de responsabilité, les femmes sont nettement moins présentes : en 2010, deux régions sur vingt-six ont une présidente et non un président de région. Les élections régionales sont plus paritaires que les autres élections, où 33,5 % de femmes sont élues. ■

### Définitions

**Taux d'activité** : voir *fiche 3.2*.

**Taux de chômage** : voir *fiche 3.4*.

**Sous-emploi** : voir *fiche 3.3*.

**Salaires annuel moyen** : voir *fiche 4.1*.

### Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes en début de carrière – Les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, mars 2010.
- « Les écarts de salaire horaire entre les hommes et les femmes en 2006 » in « Les salaires en France », *Insee références*, décembre 2008.
- « Femmes et hommes – regards sur la parité », *Insee références*, février 2008.
- Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, notes électorales.

## 1. Caractéristiques de l'emploi, taux de chômage et niveau de diplôme en 2009

en %

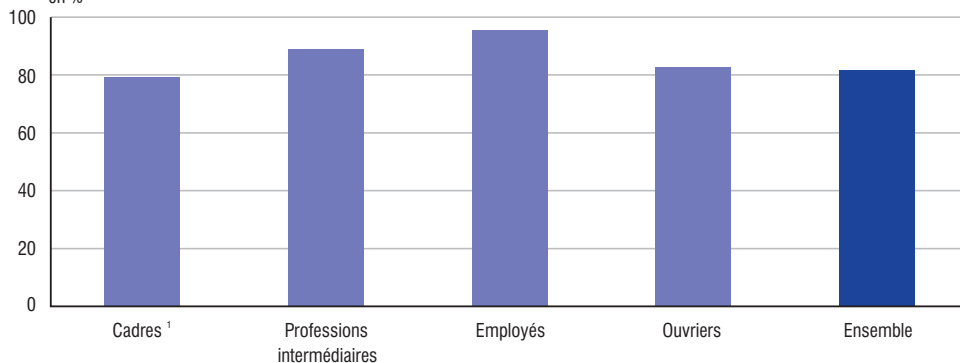
	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Taux d'activité</b>	<b>66,1</b>	<b>74,9</b>	<b>70,4</b>
<b>Taux de chômage</b>	<b>9,4</b>	<b>8,9</b>	<b>9,1</b>
<i>dont : 15 – 24 ans</i>	22,5	24,6	23,7
<i>25 – 49 ans</i>	8,8	7,6	8,2
<i>50 – 64 ans</i>	6,2	5,9	6,1
<b>Parmi les personnes en emploi...</b>			
Personnes à temps partiel	29,9	6,0	17,3
Personnes en situation de sous-emploi	8,3	3,0	5,5
<b>Répartition selon le niveau de diplôme</b>			
Sans diplôme ou CEP	31,3	27,6	29,5
BEPC seul	10,9	9,9	10,4
CAP, BEP ou diplôme équivalent	17,3	24,9	20,9
Bac, brevet professionnel ou équivalent	17,6	16,2	16,9
Bac+2 ans	11,1	8,9	10,0
Diplôme supérieur à bac+2 ans	11,8	12,6	12,2

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

## 2. Rapport des salaires femmes/hommes selon la catégorie socioprofessionnelle

en %



1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

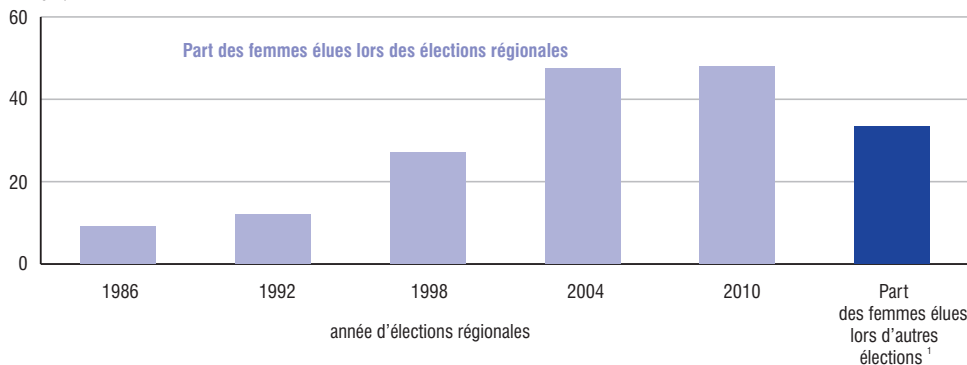
Champ : France, salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public.

Lecture : les femmes cadres gagnent en moyenne un peu moins de 80 % du salaire de leurs homologues masculins.

Source : Insee, DADS 2008 (fichier définitif).

## 3. Part des femmes élues dans les conseils régionaux

en %



1. Comprend les résultats des élections législatives de 2007, cantonales, municipales et sénatoriales de 2008 et européennes de 2009.

Champ : France ; sauf pour 1992 : France métropolitaine hors Assemblée de Corse.

Sources : ministère de l'Intérieur ; Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

## 2.7 Population immigrée

En 2007, 5,25 millions d'**immigrés** vivent en France dont 5,15 millions en métropole (8,3 % de la population) et 100 000 personnes dans les Dom (5,8 % de la population). En France métropolitaine, 41 % des immigrés sont devenus français. La population immigrée s'est féminisée : en 2007, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968 (*figure 1*). En effet, jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre puis de la période des Trente Glorieuses, sont essentiellement masculins. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée et les migrations familiales prennent une part croissante dans les flux d'immigration. Ces flux sont majoritairement composés de femmes qui viennent rejoindre leur conjoint déjà présent sur le territoire.

Globalement, malgré la forte croissance de l'immigration en provenance des pays de l'Europe orientale, la part des immigrés originaires du continent européen est en baisse puisqu'elle s'élève à 39 % en 2007 en métropole contre 45 % en 1999 (*figure 2*). 43 % des immigrés vivant en France métropolitaine sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,2 millions de personnes. 71 % d'entre eux viennent des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et 13 % du Sénégal, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun ou du Congo, anciens pays sous administration française. 14 % des immigrés sont originaires d'Asie : parmi eux, 32 % sont nés en Turquie, 22 % dans un des pays de la péninsule indochinoise et 10 % en Chine. Les immigrés originaires d'Amérique et d'Océanie sont beaucoup moins nombreux (4 %).

En 2009, selon l'enquête Emploi, 2,5 millions d'immigrés résidant en France métropolitaine et âgés de 15 ans ou plus sont présents sur le marché du travail, soit parce qu'ils exercent une activité professionnelle, soit parce qu'ils sont au chômage : ils représentent 10 % de la population active. Le **taux d'activité** des immigrés de 15 à 64 ans s'élève ainsi à 67 % et il est inférieur de 4 points à celui des non-immigrés (*figure 3*). En effet, si les hommes immigrés sont plus souvent actifs que les autres (77 % contre 75 % pour les non-immigrés), le taux d'activité des femmes immigrées (58 %) est nettement inférieur à celui des femmes qui ne sont pas immigrées (67 %).

Le **taux de chômage** des immigrés (16,1 % en 2009) est près de deux fois plus élevé que celui des non-immigrés (8,4 %). La moindre qualification des immigrés et des emplois qu'ils occupent n'explique pas à elle seule ce différentiel. L'écart est même plus marqué chez les plus diplômés. Par ailleurs, les immigrés non originaires de l'Union européenne ont un taux de chômage encore plus élevé. Avec la crise, le taux de chômage des immigrés a fortement augmenté entre 2008 et 2009 (+ 3 points, contre + 1,6 pour les non-immigrés). En 2009, le taux de chômage des femmes immigrées est à peine plus haut que celui des hommes, après avoir été longtemps sensiblement plus élevé. C'est l'une des conséquences de la crise économique : les types d'emploi occupés par les hommes, dans le secteur de la construction ou en intérim notamment, ont, plus que les emplois occupés par les femmes, pâti de la mauvaise conjoncture. ■

### Définitions

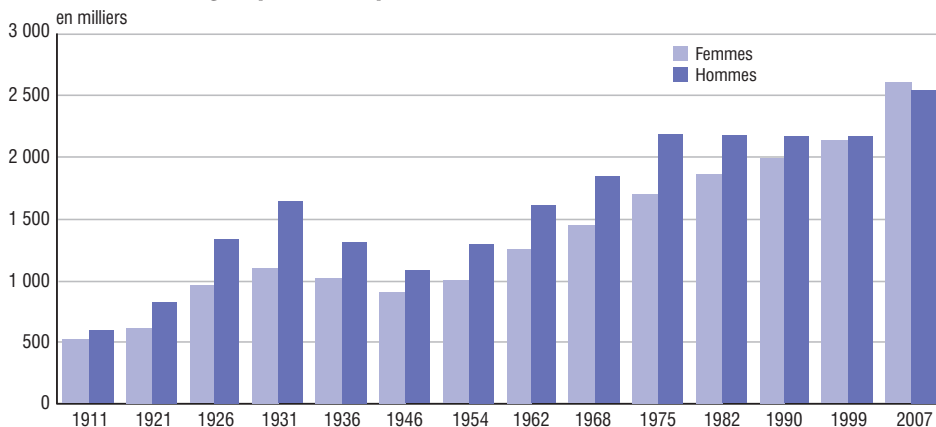
**Immigrés** : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

**Taux d'activité, taux de chômage, taux d'emploi** - voir *fiches 3.2, 3.3, 3.4*.

### Pour en savoir plus

- « Langues, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee première* n° 1262, novembre 2009.
- « L'insertion professionnelle des immigrés », *Infos migrations* n° 14, février 2010.
- Voir aussi : vue d'ensemble, chapitre « Portrait de la Population » et dossier « Les écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents : comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ? ».

## 1. Effectifs des immigrés par sexe depuis 1911



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1911 à 2007.

## 2. Origines géographiques des immigrés au 1<sup>er</sup> janvier 2007

en %

Origine géographique	Répartition des immigrés	Proportion de moins de 30 ans	Proportion de 60 ans ou plus
<b>Europe</b>	<b>39,1</b>	<b>14</b>	<b>36</b>
dont : Espagne	5,1	5	54
Italie	6,3	4	63
Portugal	11,2	10	23
Autres pays de l'UE à 27	12,4	21	31
Autres pays d'Europe	4,2	32	21
<b>Afrique</b>	<b>42,9</b>	<b>24</b>	<b>17</b>
dont : Algérie	13,6	18	25
Maroc	12,5	24	16
Tunisie	4,5	17	23
Autres pays d'Afrique	12,3	33	6
<b>Asie</b>	<b>14,2</b>	<b>29</b>	<b>10</b>
dont : Turquie	4,6	30	9
Cambodge, Laos, Viêtnam	3,1	16	18
Autres pays d'Asie	6,5	35	8
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>3,7</b>	<b>38</b>	<b>9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>22</b>	<b>23</b>

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement 2007, exploitation principale.

## 3. Taux d'activité, d'emploi et de chômage des immigrés et des non-immigrés en 2009

en %

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés
Hommes	74,6	77,2	68,5	64,8	8,2	16,0
Femmes	66,9	57,6	61,1	48,2	8,7	16,2
<b>Total</b>	<b>70,7</b>	<b>67,1</b>	<b>64,7</b>	<b>56,2</b>	<b>8,4</b>	<b>16,1</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages ; personnes âgées de 15 à 64 ans pour le taux d'activité et le taux d'emploi ; personnes actives âgées de 15 ans ou plus pour le taux de chômage.

Source : Insee, enquête Emploi du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2009.